

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-France
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. Benoît JIMENEZ

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Mandataire :

VOTP

20 avenue du Fief
95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
SIRET : 338 242 746 00034

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Opération GOUSS_136 - Marché public relatif à la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue Jacques Potel sur le territoire de la commune de GOUSSAINVILLE.

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 03/11/2021

■ Durée d'exécution du marché public : 8 semaines de préparation et 4 mois de travaux.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 696 963,90 € HT
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 836 356,68 € TTC

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- La réalisation d'une extension du réseau d'eaux pluviales sur 60 ml y compris la création de 3 regards et 1 regard avaloir supplémentaire,
- La réhabilitation de 12 ml de canalisations d'eaux usées et 2 regards de visite supplémentaires,
- La réhabilitation d'un branchement d'eaux usées,
- La réalisation des travaux supplémentaires suite au recalage altimétrique du projet : terrassements manuels remblaiement et terrassements dans la roche,
- La réalisation de 16 sondages supplémentaires.

Le présent avenant a pour objet d'ajuster certaines quantités prévues au détail estimatif avec des travaux supplémentaires et de supprimer certaines prestations. Cet avenant n°1, suite aux prix nouveaux et aux plus-values augmente le montant global du marché.

Il a pour objet de rectifier, à la marge et de manière non substantielle, les prestations effectuées dans le cadre du marché public.

Cette modification du marché est donc conforme à l'article L. 2194-1- 2 et à l'article L. 2194-1-5° du Code de la commande publique.

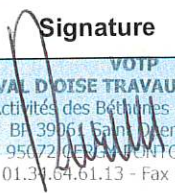
■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

- Montant initial HT des travaux : 696 963,90 €
- Montant HT de l'avenant 1 : 57 919,63 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux : + 8,31 %
- Nouveau montant HT du marché : 754 883,53 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Dominique ROUILLARD	Saint-Ouen-l'Aumône le 07/10/2022	 VOTP VAL D'OISE TRAVAUX PUBLICS Parc d'Activités des Béthunes - 20 Avenue du Fief BP 39064 Saint-Ouen l'Aumône 95072 OEUVEVILLE-EN-VALOISE Cedex Tél : 01.34.64.61.13 - Fax : 01.30.37.37.53

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)


Benoit JIMENEZ
Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LES-GONESSE.


SYNDICAT MIXTE
des Vallées
du Croult et
du Petit Rosne
Siège : rue de l'Eau
et des Enfants
95500 Bonneuil
en-France
POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

